



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-39881>

Département(s) de publication : **974**

Annonce n° **26-39881**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-104995

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 22/09/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie de l'Etang-Sale

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 2194004000015

Ville : L'ETANG-SALE

Code postal : 97427

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 974

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Sécurisation de la piste cyclable « Voie Verte » entre le lotissement Roche Carangue et le Golf de l'ETANG-SALE.

Code CPV principal - Descripteur principal : 45233292

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Marché de travaux alloti Lot 1 : Aménagement de voirie Lot 2 :

Eclairage autonome solaire Lot 3 : Fourniture et pose d'accessoire de voirie

Critères d'attribution : Valeur Technique : 60 % Prix des prestations : 40 %

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

LOT 1 : PICO OCEAN INDIEN : 5, rue Adolphe RAMASSAMY - 97490 SAINTE-CLOTILDE - Montant Euros

HT : 574 110.75 LOT 2 : TESTONI REUNION : 11, rue Lafayette Z.I Bras Fusil- 97470 SAINT-BENOÎT -

Montant Euros HT : 414 020.00 LOT 3 : PICO OCEAN INDIEN : 5, rue Adolphe RAMASSAMY - 97490

SAINTE-CLOTILDE Montant Euros HT : 474 435.06 Délais d'introduction des procédures de recours :

Le référé contractuel, dans les conditions prévues aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, pouvant être exercé dans un délai de 31 jours à compter de la publication du présent avis d'attribution ou, à défaut, dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du

contrat ; le recours en contestation de la validité du contrat, pouvant être exercé dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis; Le tribunal administratif compétent est le tribunal administratif de Saint-Denis de la Réunion. Cette opération est financée par « l'Union Européenne dans le cadre du programme FEDER FSE+ REUNION dont l'autorité de gestion est la REGION REUNION. L'Europe s'engage à la REUNION avec les fonds FEDER

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/04/2026